



Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité du Canton d'Amherst

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSIGNÉ, QUE :

Dépôt du rapport financier 2020
et du rapport de l'auditeur

Le rapport financier 2020 et le rapport de l'auditeur transmis en vertu de l'article 966.5 du *Code municipal du Québec*, pour l'exercice financier 2020, seront déposés à la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 14 juin 2021 à 18 h 00, conformément à l'article 176.1 et 176.2 du *Code municipal du Québec*.

DONNÉ À AMHERST, CE 1^{ER} JOUR DU MOIS DE JUIN 2021

Marc St-Pierre, M.A.P., Adm.A.
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Marc St-Pierre, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité d'Amherst, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 1^{er} jour du mois de juin, entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne certificat ce 1^{er} jour du mois de juin 2021.

Marc St-Pierre, M.A.P., Adm.A.
Directeur général et secrétaire-trésorier